

CONGRES FNSA 2017
Du Mercredi 20 Septembre 2017
A DIEPPE

PROCES VERBAL
ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE SMI2D

Madame, Monsieur et Cher Adhérent,

Comme chaque année, l'Assemblée Générale du SMI2D se déroule dans le cadre du Congrès de la FNSA à laquelle notre syndicat est affilié et je vais vous présenter les travaux que nous avons menés au cours de cette année.

Concernant la collecte des déchets dangereux, nous participons aux travaux d'actualisation de notre guide des bonnes pratiques ADR 2017, co-produit par la FNSA et la FNADE, dont la dernière édition a été publiée et diffusée en décembre 2016.

Avec une mise à jour tous les deux ans puisqu'il suit l'évolution de la réglementation ADR, le guide ADR, est utilisé par la profession, les conseillers sécurité et les pouvoirs publics, il est maintenant connu et reconnu.

Les travaux actuellement menés concernent :

- le renforcement des exigences en matière de sûreté (demander un extrait du casier judiciaire lors du recrutement, recommandations et bonnes pratiques lors des attaques aux véhicules béliers),
- la rédaction de la procédure d'aide au classement des déchets de charbons actifs contaminés par des hydrocarbures au titre de la réglementation ADR
- l'étude d'un modèle de procès-verbal d'épreuve de flexibles et le constat d'absence de certains codes UN usuels tels que, UN 1992, 1993, 3264

Le SMI2D avec le SYPRED et le SYVED est un acteur important du GEDEDIM qui est la filière REP DDS (Responsabilité Elargie du Producteur pour les Déchets Diffus Spécifiques des ménages). Actuellement les travaux portent sur l'élaboration d'un cahier des charges, sur les retours d'expérience et le bilan de fonctionnement des années précédentes.

Concernant la maintenance industrielle, le SMI2D est un acteur important.

Le syndicat adhère au S3C (système de certification, compétence et conformité) et a participé à l'élaboration et à la révision des référentiels sur le pompage et le nettoyage à la Haute Pression et à la mise en place des examens de certification.

Le SMI2D est également présents dans les groupes de travail concernant les exigences requises pour les matériels de nettoyage haute pression et pompage afin qu'ils puissent être certifiés S3C ;

Le SMI2D participe également aux travaux concernant la réciprocité entre la démarche du SIR et la démarche S3C, pour que les personnels comme les matériels certifiés par l'une ou l'autre démarche puissent intervenir aussi bien au Benelux et en France.

Le SMI2D est également présent dans les travaux de l'inter CTN concernant l'élaboration d'une recommandation sur le pompage et le nettoyage à la haute pression. Ces réunions sont paritaires et les professionnels de la maintenance industrielle sont présents aux discussions.

Je vous propose maintenant de passer au rapport financier.

Concernant l'aspect financier de notre syndicat, comme vous le savez, celui-ci est géré comme les autres syndicats de façon globale au niveau de la Fédération.

Les cotisations versées se répartissent comme les années précédentes de la façon suivante : reversement de 93% des cotisations à la FNSA pour participation aux frais communs (salaires, loyers, charges, reprographie, etc ...) et les 5 % restant constituant les réserves propres au syndicat pour ses dépenses spécifiques.

Les rentrées propres au syndicat pour 2016 se sont élevées à 12 271,00 €

Les dépenses ont principalement été consacrées en 2016 à des frais d'abonnements et documentation (3 233 €), quote-part cotisation Afnor (766 €), édition du guide ADR (2 901 €) et édition des carnets de rinçage (854,40 €).

L'excédent dégagé sur l'exercice s'élève à 4 516,60 € portant les réserves du syndicat à 90 804,64 € inscrites au passif de la FNSA.

Je vous remercie de votre attention et vous demande maintenant de bien vouloir approuver ce rapport moral et financier.

Le rapport moral et financier est approuvé à l'unanimité sans observation.

Sans autre point à l'ordre du jour, Jean-Luc Robin lève la séance.

Annexe : slides AG SMI2D

Congrès annuel FNSA 2017, DIEPPE

Assemblée générale



Président: Jean-Luc ROBIN
DIEPPE, le 20 septembre

18

Congrès annuel FNSA 2017, DIEPPE

La collecte des déchets dangereux et la gestion des installations de transit

- ✓ Le guide ADR, un document de référence de la profession: parution décembre 2016
- ✓ le renforcement des exigences en matière de sûreté
- ✓ la rédaction de la procédure d'aide au classement des déchets de charbons actifs contaminés par des hydrocarbures au titre de la réglementation ADR
- ✓ l'étude d'un modèle de procès-verbal d'épreuve de flexibles et le constat d'absence de certains codes UN usuels tels que, UN 1992, 1993, 3264
- ✓ Eco-organisme DDS: élaboration d'un nouveau cahier des charges

19

Congrès annuel FNSA 2017, DIEPPE

La maintenance industrielle

- ✓ Adhérent actif du S3C
- ✓ Participation aux groupes de travail du S3C
- ✓ Participation aux travaux de l'inter CTN relatifs au projet de recommandation sur le pompage et le nettoyage haute pression.

20

Congrès annuel FNSA 2017, DIEPPE

Les éléments financiers

- ✓ Le compte de résultats

Charges	Produits	
Total des charges	10 987,40	Cotisations dues par FNSA 12 271,00
Excédent	4 516,60	
Total	12 328,00	12 271,00

- ✓ Après affectation des excédents 2016, les réserves du syndicat inscrites au passif de la FNSA s'établissent à 90 804,64 €

21